

POLE : **AMBULATOIRE**

UNITE DE SOINS : [Centre Médico Psychologique et Hôpital de jour adultes Champagnole](#)

”

LIVRET D'ACCUEIL

ET

D'ENCADREMENT

DES

ETUDIANTS INFIRMIERS

1. FICHES D'IDENTITE

1.1 FICHE D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

Dénomination

Intitulé : **Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura**
Statut juridique : Etablissement Public de Santé
Adresse postale : 120 route nationale 39108 DOLE CEDEX
Nom du chef d'établissement : **Monsieur FILIPOVITCH**

Spécificité ou orientation : *cocher la ou les cases correspondantes :*

MCO	☐	Autres/précisez	EHPAD	☐
SSR	☐		Médico-social	☐
USLD	☐		SSIAD	☐
Psychiatrie/santé mentale	☒			

Capacité d'accueil :

262 lits et 170 places en sanitaires (adultes et enfants), 213 lits d'EHPAD, 20 lits en médico-social (foyer de vie)

1.2 FICHE D'IDENTITE DU POLE

Dénomination du pôle :

Intitulé : **Pôle Ambulatoire**
Adresse postale : 120 route nationale 39108 DOLE CEDEX
Localisations : Département

Typologie du pôle

Soins : *cocher la ou les cases correspondantes*

courte durée	☐
longue durée, de suite et réadaptation	☐
santé mentale et psychiatrie	☒
individuels ou collectifs sur lieux de vie	☐

Spécialités ou orientation : *cocher la ou les cases correspondantes*

hospitalisation complète	☒	
ambulatoire	☒	
hôpital de jour	☒	
autre : précisez	hôpital de semaine	☐
	soins externes	☒
	soins à domicile	☒

Composition du pôle

- ♦ CMP/HJ Adultes du Département (Arbois, Champagnole, Dole, Tavaux, Lons, Saint Claude, Morez)
- ♦ HJ pour jeunes psychotiques (CPP Brunelles et HJ Jeunes Adultes Lons)
- ♦ SAUP de Dole et UPUL de Lons
- ♦ Les Brunelles - Hospitalisation Complète
- ♦ Le CSAPA de Dole
- ♦ Vigilans
- ♦ L'UTEP (éducation thérapeutique)
- ♦ EMPP (équipes mobiles psychiatrie précarité)
- ♦ Les appartements thérapeutiques du Département

Organigramme :

Médecin responsable de pôle : Dr Sophie Guillaume

Cadre supérieur de santé du pôle : Mr Laurent Millot

Capacité d'accueil : 19 lits d'hospitalisation complète (15 Brunelles / 4 SAUP Dole) ; 93 places d'hospitalisation de jour ; 6 places Appartements thérapeutiques

1.3 FICHE D'IDENTITE DE L'UNITE

Dénomination de l'unité : Centre médico psychologique (CMP) et Hôpital de jour Adultes (HJA)

Adresse : 9 rue de la gare 39300 Champagnole

Localisation : CHAMPAGNOLE

Téléphone : 03.84.82.83.73

Typologie du stage :

Soins : *cocher la ou les cases correspondantes*

- | | |
|--|-------------------------------------|
| courte durée | ☐ |
| longue durée, de suite et réadaptation | ☐ |
| santé mentale et psychiatrie | ☒ |
| individuels ou collectifs sur lieux de vie | ☐ |

Spécialités ou orientation : *cocher la ou les cases correspondantes*

- | | |
|--------------------------|-------------------------------------|
| hospitalisation complète | ☐ |
| ambulatoire | ☒ |
| hôpital de jour | ☒ |
| autre : précisez | ☐ |
| hôpital de semaine | ☐ |
| soins externes | ☐ |
| soins à domicile | ☒ |

Capacité d'accueil : 13 places d'hôpital de jour

Organigramme :

Médecin responsable de l'unité : Dr Olfa BEN AZOUZ

Cadre de santé : Céline FIUMANA

Maître de stage : Céline FIUMANA

Tuteur(s) : Equipe infirmière

Personne à contacter pour l'accueil en stage : Céline FIUMANA

Personnel permanent (*paramédical ou autre*) nombre et ETP

Infirmiers : 4 ETP

Aide soignante : 1 ETP

ASH : 1 ETP

Personnel intervenant sur demande (*paramédical ou autre*)

1 Médecin psychiatre : 2 jours par semaine soit 0.5 ETP

2 Psychologue : 4 jours par semaine soit 1.3 ETP

Assistante sociale : 1 jour par semaines soit 0.2 ETP

Cadre de santé : 2 à 3 jours par semaine soit 0.5 ETP

Equipe mobile somatique : 2 fois par mois

Particularités - spécificités :

Type de structure : Extra-hospitalière

Description et offre de soins : Consultations médicales, psychologiques, infirmières et sociales. En hôpital de Jour, les soins sont dispensés en demi-venues ou en venues complètes.

Particularités et spécificités : Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h hors jours fériés. Consultations publiques.

Public accueilli : Adultes de 18 à 65 ans

Modalités de prise en charge : Accueil inconditionnel de personnes âgées de 18 à 65 ans souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques.

Objectifs : - Bénéficier de soins individualisés ou en groupe sur prescription médicale par des professionnels spécialisés
- HJ : Eviter les hospitalisations complètes, maintenir une stabilité de la pathologie par l'utilisation de techniques de médiations thérapeutiques.

5

2. SITUATIONS PREVALENTES DANS L'UNITE :

Soins à visée :

éducative :	☒	précisez :	
préventive :	☒	curative :	☒
diagnostique :	☒	palliative :	

Pathologies prévalentes :

Tous troubles psychiques ou psychiatriques.

Situations prévalentes :

Conduites addictives, pathologies psychiatriques stabilisées, précarité sociale.

3. ACTES ET ACTIVITES RENCONTRES PAR LES ETUDIANTS AU COURS DU STAGE

Actes et techniques de soins (cf portfolio)	quotidien	hebdomadaire	Rarement ou jamais
Entretien d'accueil (et d'orientation)	☒		
Soins d'hygiène et de confort			☒
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	☒		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux		☒	
Prélèvements veineux			NC
Prélèvements capillaires			NC
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques			NC
Injections parentérales avec calcul de dosage			NC
Perfusions périphériques avec calcul de dosage			NC
Pansements simples, ablation fils, agrafes			NC
Pansements complexes/drainages			NC
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols			NC
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	☒		
Surveillances pré et post opératoire			NC
Techniques d'apaisement	☒		
Prise en charge de la violence			NC
Préparation de la sortie d'un patient			NC
Techniques de médiations thérapeutiques	☒		
Utilisation de seringues auto-pulsées			NC
Pose et surveillance de sonde gastrique			NC
Pose et surveillance de sonde urinaire			NC
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique			NC
Pose et surveillance de transfusion			NC
Injections dans des chambres implantables			NC
Autres :			
Surveillance de personnes en isolement/contention			NC

4. ELEMENTS DE COMPETENCE QUE L'ETUDIANT POURRA ACQUERIR AU COURS DU STAGE

Compétence 1 : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Évaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	☒		
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	☒		
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	☒		
4. Conduire un entretien de recueil de données	☒		
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	☒		
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	☒		
7. Élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	☒		
8. Évaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	☒		

7

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	☒		
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	☒		
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	☒		
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	☒		
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	☒		
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	☒		
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☒		
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	☒		
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...)	☒		
10. Évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	☒		

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	☒		
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	☒		
3. Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	☒		
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	☒		
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	☒		
6. Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	☒		

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	☒		
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	☒		
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	☒		
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	☒		
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	☒		
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique	☒		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques	☒		
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	☒		
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique			NC
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique			NC
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☒		
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...)	☒		

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	☒		
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	☒		
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	☒		
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	☒		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	☒		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	☒		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients	☒		

9

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	☒		
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	☒		
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	☒		
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	☒		
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	☒		
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	☒		
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	☒		

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	☒		
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	☒		
3. Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	☒		
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	☒		
5. Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	☒		
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	☒		
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	☒		

10

Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	☒		
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	☒		
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	☒		
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	☒		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre	☒		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	☒		

Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	☒		
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	☒		
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	☒		
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	☒		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	☒		
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	☒		
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	☒		
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral	☒		

Compétence10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Non concerné</i>
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	☒		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants			NC
3. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage			NC
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration			NC
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	☒		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé	☒		

5. RESSOURCES OFFERTES A L'ETUDIANT

Durant son stage, l'étudiant participera aux différentes activités thérapeutiques et éducatives avec l'équipe soignante. Des temps seront réservés pour rédiger des projets de soins ou travail demandé par l'IFSI en lien avec le stage. Il dispose de codes d'accès qui lui sont propres afin de consulter et d'alimenter le dossier patient informatisé (Utilisation du dossier patient informatisé CORTEXTE).

L'équipe pluridisciplinaire est disponible pour répondre aux questions de l'étudiant.

6. MODALITES D'ENCADREMENT ET D'EVALUATION

Conditions de l'accueil individualisé de l'étudiant

Préalable : l'étudiant est invité à prendre contact téléphonique avec le cadre de l'unité avant le début du stage

Le premier jour du stage, accueil à 9h00 au CHS Saint-Ylie Jura (Dole) pour une journée d'intégration

Organisation du parcours de l'étudiant en séquences de stage

Selon les acquis de l'étudiant, ses ressources ou difficultés, un parcours de stage pourra lui être proposé dans un autre service du CHS.

Organisation :

Un bilan de mi-stage et un bilan de fin de stage sont réalisés par les tuteurs en collaboration avec l'équipe.

12

7. ORGANISATION DU TRAVAIL

Horaires de l'équipe infirmière :

Poste de journée : 8h48 / 17h

Si parcours en service d'hospitalisation complète :

Poste de matin : 6h15/13h57

Poste d'après-midi : 13h33/21h15

Poste de journée : 8h18 / 16h00 ou 9H00/16H42

Poste de nuit : 21h00/6h30

Toutes modifications de stage doivent être validées par le maitre de stage ou le tuteur.

Pour toutes absences, le lieu de stage ainsi que l'institut de formation doivent être prévenus.

Horaires de l'étudiant :

Journées de **7H42 heures** : horaires idem aux professionnels soit **8h48 / 17h** (récupération d'un jour toutes les deux semaines)

Les horaires peuvent être adaptés selon les opportunités apprenantes de l'unité.

Organisation du vestiaire et tenue vestimentaire :

Port de la veste soignante. Casier vestiaire mis à disposition. Le service entretient les blouses de l'étudiant pour toute la durée de son stage.

Le téléphone portable est rangé dans le vestiaire mis à disposition des étudiants.

Organisation des repas :

Pris sur place en apportant son repas (possibilité de réchauffer les plats) ou repas thérapeutique avec les patients (sur décision de l'équipe).

Justificatif de présence :

Ce document est à créer au niveau institutionnel.

Organisations spécifiques (code d'accès informatique, badge...) :

Un code d'accès informatique pour accéder aux logiciels CORTEXTE sera créé pour l'étudiant.

Pour les accès dans le service, le cadre remettra une clé qui devra impérativement être restituée en fin de stage.